



REGARDS

Le journal d'information interne des Hôpitaux de Sarreguemines

SEPTEMBRE 2018

INTERVIEW

Du renouveau à la Direction
des ressources humaines

PROJETS A SUIVRE

Schéma Directeur des Systèmes
d'Information (SDSI)

ZOOM SUR

L'organisation polaire

CENTRE
HOSPITALIER
SPECIALISE



SARREGUEMINES



CENTRE
HOSPITALIER
SARREGUEMINES

L'Édito

SOMMAIRE

EDITORIAL

03
REPERES

04
L'INTERVIEW

05
ACTUALITE DU PERSONNEL

06
ZOOM

08
QUALITE

09
PROJETS A SUIVRE

10
EN DIRECT DES SERVICES

11
REPLAY / SAVIEZ VOUS QUE

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

AGENDA

Même pendant l'été, l'actualité hospitalière ne connaît pas de répit. Bien sûr, on pense évidemment à la désormais régulière « canicule » qui sévit en juillet-août, face à laquelle nos établissements sont tout à fait préparés et rôdés.

Cet été aura également été marqué par la décision inédite, quoique de bon sens, d'instaurer, pour une période de deux semaines, une organisation adaptée du service de pédiatrie et du secteur d'urgences pédiatriques de l'hôpital Robert Pax. En dépit des inquiétudes qu'a pu susciter cette organisation imposée par un contexte de pénurie médicale, le relais d'une information fiable et sincère a permis d'avancer dans un climat de sérénité et l'organisation prévue a fonctionné sans connaître de difficulté particulière. Que tous les personnels en soient remerciés.

C'est d'ailleurs probablement l'élément essentiel de bilan à retenir, sur le plan général. Quels que soient la météo et les obstacles rencontrés, l'implication constante des personnels permet de répondre aux attentes de la population par rapport au service public de santé. Ce dernier aspect appelle une réflexion au sujet de ce que l'on pourrait qualifier de « mouvement tectonique dans la gouvernance du système de santé ». Du Projet Régional de Santé nouvelle génération de la région Grand Est, aux contrats de pôles signés (CH) ou en préparation (CHS), tout un corpus d'outils administratifs confirme la place centrale de la coopération comme facteur d'avenir, parce qu'elle génère des solutions innovantes, qui à leur tour sont vectrices d'opportunités et de croissance.

Renforcer, transformer, encourager, accompagner, développer seront autant de manières d'œuvrer aux différentes formes de coopération.

Pour conclure, il me plaît de partager la satisfaction et l'honneur de la chirurgie urologique de figurer en bonne place du classement annuel des activités hospitalières, établi par « Le Point ». Réjouissons nous de cette reconnaissance d'excellence qui valorise notre hôpital et ses professionnels. Bravo.

Bonne lecture.



Jean-Claude KNEIB

Directeur des Hôpitaux de Sarreguemines

RESTONS CONNECTES



www.hopitaux-sarreguemines.fr



Hôpital Robert Pax
Centre Hospitalier Spécialisé



Ecrivez-nous
cellcom@chs-sarreguemines



LES ACTUALITES

REPERES

OFFRE DE SOINS

Certification du CHS : réception du rapport provisoire de certification le 7 mai. Si les exigences sont atteintes sur la majorité des items grâce à la mobilisation des équipes, le fait que l'établissement reçoive une obligation d'amélioration invite à ne pas relâcher les efforts.

Remise de l'étude réalisée par un groupe de travail sur la PUI de Bitche : l'intérêt pour le projet est confirmé, il reste néanmoins à solliciter certaines autorisations.

PILOTAGE

CME du CHS : l'élection du président est reportée. Le Dr Mihaela MATEI continue de présider et de représenter l'instance par intérim, en attendant.

Check-point activité du CH : décélération de la diminution d'activité au global. Les activités d'hôpital de jour et de chirurgie ambulatoire continuent de tirer l'activité vers le haut. Plus de détail sur l'espace finances du site intranet.

ENVIRONNEMENT



RESSOURCES HUMAINES

Départ à la retraite de Danielle KREMER, Directrice des soins du CHS.

Prise de poste de Lionel PETITOT en tant que Directeur des Ressources Humaines et du Dialogue Social, le 1er juin.

TRAVAUX

CHS : fin des opérations de désamiantage et passage aux étapes suivantes des chantiers.



Démolition du bâtiment N°5 - UMD

Le Projet Régional de Santé Grand Est 2018-2028 (2e génération) a été arrêté le 18 juin par le Directeur général de l'ARS Grand Est.

Plus d'information sur <https://www.grand-est.ars.sante.fr/projet-regional-de-sante-grand-est-2018-2028-2eme-generation>

CHIC Unisanté+ : suite à la démission de la présidence de la CME du Dr Francis CLAUSSNER, le Dr Didier NOEL a été élu président de la CME le 18 juin.

La FHF Grand Est lance son propre site internet :

fhfgrandest.org



RENOUVEAU A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

INTERVIEW

” Faire preuve de pédagogie, pour donner du sens et accompagner les professionnels ”

Nouvellement arrivé depuis le 4 juin dernier, je tiens, avant tout, à profiter de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement l'ensemble des professionnels pour leur accueil. Au fil des visites de terrain que j'ai pu réaliser, j'ai rencontré des professionnels investis, fiers des missions qui leurs sont confiées et exerçant au sein d'établissements reconnus pour la qualité des différentes prises en charge réalisées. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles, j'ai choisi de rejoindre les Hôpitaux de Sarreguemines.

J'ai un parcours hospitalier varié qui m'a conduit du métier de technicien de laboratoire à celui de directeur d'hôpital. Alternant la conduite de projets transversaux et les expériences de terrain, j'ai appris à connaître l'hôpital, sa complexité, ses organisations, sa sociologie. Avant d'arriver à Sarreguemines, j'exerçais comme directeur adjoint en charge d'un Groupement de Coopération Sanitaire qui réunit les différentes fonctions logistiques médicales (Pharmacie, Biologie, Stérilisation, Dépôt de sang) et non médicales (Restauration, Blanchisserie), des établissements de santé du sud Haute-Marne. J'ai également l'expérience d'une direction par intérim d'un établissement MCO/EHPAD de 250 lits et d'une direction qualité de territoire. J'étais enfin membre du comité stratégique du GHT 21-52, dont l'établissement support est le CHU de Dijon.

Axelle DORMOY
Attachée d'Administration Hospitalière

” Originaire de feu la Lorraine, je suis diplômée en droit public de l'université de Strasbourg.

Après des expériences dans des secteurs d'activités variés, j'ai souhaité orienter ma vie professionnelle vers le secteur de la santé publique. D'abord en DRH, dans un établissement psychiatrique parisien, puis, au sein du GHT auquel l'établissement a adhéré, en qualité de Chargée des Relations avec les Usagers. En intégrant la DRH des Hôpitaux de Sarreguemines, j'ai souhaité revenir à mes origines géographiques et professionnelles d'une part, mais aussi élargir mon expérience à l'hôpital général. ”



Lionel PETITOT
Directeur des Ressources Humaines

Aujourd'hui, dans le cadre de mes nouvelles fonctions, je suis chargé d'élaborer et de conduire notre politique de gestion des ressources humaines. Cette politique s'inscrit dans la continuité de la démarche d'efficacité engagée sur nos établissements ces dernières années et doit s'appuyer sur un dialogue constructif parce qu'entretenu avec une juste régularité, une écoute réciproque et de la clairvoyance sur les contextes. Au quotidien, la qualité et l'implication tant de l'équipe de ressources humaines que des managers de proximité permettront de faire avancer positivement, au plus près du terrain, cette politique. D'ores et déjà, des chantiers importants ont été engagés autour du déploiement du logiciel de gestion du temps de travail CHRONOS, de la qualité de vie au travail, de l'optimisation des ressources humaines, ou encore du projet social.

Par ailleurs, nos établissements disposent d'un projet médical partagé abouti. Conçu pour répondre à l'ambition de garantir à tout patient du territoire un accès aux meilleurs soins, au meilleur moment, au meilleur endroit, il est le véritable ciment du GHT de Moselle-Est. Les stratégies médicales et soignantes devront nécessairement se décliner dans un volet ressources humaines qui reste, progressivement et là où c'est utile, à construire.

Pour conclure, je souhaiterais vous livrer une dernière réflexion personnelle. Depuis le début de ma carrière, j'ai vu l'ensemble des services hospitaliers connaître d'innombrables changements. D'autres évolutions sont devant nous, sur le territoire Moselle-Est comme sur l'ensemble du territoire national. Ces changements peuvent être sources d'incertitudes, parfois même, ils peuvent effrayer. Ils nous obligent à faire preuve de pédagogie, pour donner du sens et accompagner les professionnels. C'est ma première responsabilité en tant que DRH.

Lionel PETITOT



ELECTIONS PROFESSIONNELLES



Les élections professionnelles se dérouleront le jeudi 6 décembre 2018.

Ces élections, qui se déroulent tous les 4 ans, permettront le renouvellement général des représentants du personnel aux instances représentatives des personnels de la fonction publique hospitalière.

Elles permettront d'élire les membres des instances suivantes :

- **Comité Technique d'Etablissement (CTE), pour lequel titulaires et contractuels sont appelés à voter,**
- **Commissions Administratives Paritaires Locales et Départementales, compétentes à l'égard des seuls agents titulaires,**
- **Commissions Consultatives Paritaires, compétentes à l'égard des seuls agents contractuels.**

Aux Hôpitaux de Sarreguemines, les élections se dérouleront classiquement sur support papier, dans les bureaux de vote prévus à cet effet, l'un à l'hôpital Robert Pax, le second au CHS.

Le vote électronique n'a pas été retenu pour ces prochaines élections.

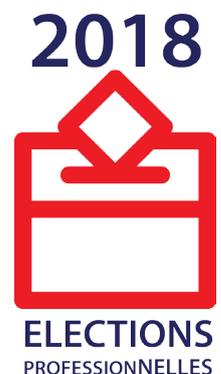
Le vote sur place est encouragé, mais le vote par correspondance est également possible, selon les modalités définies par les textes règlementaires et reprises dans un protocole pré-électoral interne, validé avec les partenaires sociaux dans le cadre du Comité de Suivi mis en place par la Direction des Ressources Humaines et du Dialogue Social.

Ces modalités prévoient notamment l'utilisation d'une enveloppe T adressée à une unique boîte postale.

Une note d'information reprenant toutes ces modalités sera adressée à chacun, avec le matériel électoral.

LES DATES A RETENIR

5 octobre 2018	Affichage des listes électorales
23 octobre 2018	Clôture des listes électorales
25 octobre 2018	Date limite de dépôt des candidatures
12 novembre 2018	Clôture et affichage des listes de candidats
26 novembre 2018 <small>au plus tard</small>	Envoi du matériel électoral à domicile
6 décembre 2018	Déroulement du scrutin





L'ORGANISATION POLAIRE



ZOOM

L'organisation des hôpitaux publics en pôles d'activité est loin d'être une nouveauté puisque le concept apparaît officiellement avec l'ordonnance du 2 mai 2005 simplifiant le régime juridique des établissements de santé. Le CHS et le CH de Sarreguemines se sont rapidement mis en conformité. De façon classique, le Centre Hospitalier Spécialisé a assimilé les secteurs de psychiatrie à des pôles. Le Centre Hospitalier a constitué 8 pôles au cours de son installation à côté du CHS, en 2009. Force est de reconnaître que ces adaptations ne se sont pas pleinement emparées des possibilités offertes par cette nouvelle strate de gouvernance.

Pourtant, le surcroît d'agilité promis par une authentique gouvernance polaire conserve tout son sens, à plus forte mesure quand raisonner en termes de parcours patients s'impose comme une évidence qui se prolonge aujourd'hui au-delà des frontières mêmes des établissements. Il est donc grandement souhaitable d'appuyer la mise en œuvre d'une gestion de proximité qui vise à maîtriser l'utilisation des ressources de l'hôpital en rapprochant la gestion et la décision du terrain, et à améliorer la qualité de la prise en charge des patients, en opérant un décloisonnement entre les personnels médicaux, soignants et administratifs.

C'est pourquoi, pour chaque établissement, au moment de la réécriture des projets médicaux, des consensus ont pu être atteints pour rationaliser le nombre de pôles et les investir, au passage, d'une marge d'autonomie plus importante qu'auparavant.

En ce sens, les pôles d'activité cliniques et médico-techniques s'articulent chacun, prochainement pour le CHS et dès à présent pour le CH, depuis un contrat qui encadre le périmètre de délégation accordé, détaille les modalités de pilotage du pôle (cf. ci-contre) et fixe les engagements réciproques des signataires.

En savoir + : Consultez les 4 contrats de pôles du CH sur intranet (> Direction générale > Publications DG > Documents institutionnels CH) et le projet médical du CHS intranet (> Direction générale > Publications DG > Documents institutionnels CHS).



Guillaume FLÜCK

**Dr Frédéric TRIEBSCH**Psychiatre, Chef de Pôle du 4^{ème} secteur*"Mieux vaut penser le changement que changer de pansement" Francis Blanche*

"...Au-delà de la réduction du nombre de lits qui s'impose à nous, cette réorganisation va permettre de répondre à un des enjeux majeurs de la médecine moderne : la spécialisation. En effet, la poursuite du développement de pôles d'excellence, tels que la dangerosité, l'addictologie, la prise en charge des anxio-dépressifs, la réhabilitation psycho-sociale, sera nécessaire pour répondre au mieux aux besoins de nos patients, renforcer la réputation de notre établissement, sans oublier la psychiatrie générale qui reste bien sûr le cœur de notre métier.

Par ailleurs, la diminution du nombre de pôles devrait faciliter la communication entre les équipes, l'harmonisation des pratiques et donc des actions thérapeutiques transversales en s'appuyant sur le concept d'équipe mobile, solution d'avenir à n'en pas douter.

Elle devrait aussi permettre d'optimiser la répartition des moyens humains, notamment sur le plan médical, dans la perspective de limiter les effets d'une pénurie annoncée et déjà perceptible dans certains services."

**Damien CLERC**

Cadre du Pôle Médico-Technique

" Le regroupement en pôle médico technique correspond à une logique de « prestataires » pour l'ensemble des autres services de l'établissement. Les spécificités des métiers de chaque filière auraient pu limiter les possibilités de mutualisation, pourtant cette collaboration nous a permis de construire un projet commun incluant, par exemple, l'amélioration de la pertinence des prescriptions et la culture de l'hygiène. "

PILOTAGE D'UN PÔLE

ORGANE	MISSION	COMPOSITION	FREQUENCE INDICATIVE
BUREAU DE PÔLE	Suivi de la performance des processus Impulser les projets du pôle	Chef de pôle Cadre de pôle Assistant de gestion délégué au pôle (Assistant qualité délégué au pôle) (TIM délégué au pôle)	1X/mois au minimum; avec des séances supplémentaires au besoin
CONSEIL DE PÔLE	Espace d'information sur l'actualité du pôle et d'échanges pour un fonctionnement collégial du pôle	Bureau de pôle Chefs de service Cadres de santé*	1X/3 mois au minimum; avec des séances supplémentaires au besoin
CONFÉRENCE DE PÔLE	Concertation et échanges au niveau des agents du pôle	Bureau de pôle Tout agent opérant au sein des services et structures du pôle et ne participants par au pilotage du pôle	2X/ an
RÉUNION DE SUIVI DU CONTRAT DE PÔLE	Supervision de la performance du pôle.	Chef de pôle Président de CME Directeur	2X/ an

Un des enjeux forts concernant les pôles consiste à générer de la transversalité sans créer de doublon. Chaque établissement dispose d'une large palette d'organes institutionnels et opérationnels (que l'on songe au nombre de comités). Elle est sans doute perfectible mais elle a démontré son efficacité, à tout le moins par la force de l'habitude. La gouvernance polaire doit donc parvenir à suppléer sans supplanter.



EVENEMENTS INDESIRABLES ET COMITES DE RETOUR D'EXPERIENCE



Tout agent peut, anonymement ou non, à l'aide de Qual'net, signaler :

- un évènement indésirable (ou fiche EI) impactant la prise en charge d'un patient ou un risque professionnel (avéré ou préventif).

L'évènement indésirable

C'est une non-conformité de la sécurité ou de la qualité de la prise en charge du patient. Evènement inattendu, il perturbe ou retarde le processus de soin, ou impacte directement le patient dans sa santé. L'évènement est consécutif aux actes de prévention, de diagnostic ou de traitement. Il s'écarte des résultats escomptés ou des attentes du soin et n'est pas lié à l'évolution naturelle de la maladie (source HAS).

Objectif

Recueillir et traiter les incidents, en proposant des actions d'amélioration afin de limiter leur survenue.

A ne confondre avec...

- un moyen de sanction ou de stigmatisation
- une demande d'intervention du service technique, informatique
- une demande d'achat.

Et après ?

La Direction de la qualité et de la gestion des risques (DQGDR) assure le traitement des EI. Chaque semaine, les comités de gestion des risques proposent des actions d'amélioration pour limiter le risque de répétition de l'incident. Le service de santé au travail, la DRH, et le CHSCT, gèrent, quant à eux, les risques professionnels.

Comité de Retour d'Expérience (CREX)

Quand un évènement indésirable est jugé grave, la DQGDR réunit un CREX, qui implique une rencontre pluri-professionnelle et pluridisciplinaire. Basé sur une méthode qui s'intéresse au « pourquoi », le Comité de Retour d'Expérience analyse les causes de la survenue d'un « accident » et préconise les actions d'amélioration. Celles-ci sont communiquées aux personnels de santé qui adaptent leurs pratiques professionnelles à ces nouvelles recommandations.



Revue Morbi-Mortalité (RMM)

La RMM est obligatoire en MCO (Médecine-Chirurgie-Obstétrique).

Les cas analysés sont issus de situations marquantes (décès, complication ou évènement qui aurait pu causer un dommage majeur au patient).

Ce sont les praticiens qui font vivre cette démarche en se réunissant tous les trimestres et en proposant des cas concrets qu'ils souhaitent étudier.

Après avoir analysé ce qu'il s'est passé, comment et pourquoi, le groupe se pose la question « Quelles actions mettre en œuvre ? ».

Ces 2 méthodes (CREX et RMM) permettent de mettre en place des actions visant à l'amélioration de la qualité et de la sécurité de la prise en charge. Le suivi de ce programme d'actions est assuré mensuellement par la Direction QGDR.

Laure VUKASSE



SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION DU GHT DE MOSELLE - EST

PROJETS A SUIVRE



Le GHT de Moselle Est a finalisé son SDSI 2018-2022. Celui-ci comporte 23 projets dont les principaux sont les suivants :

- Système d'information Achats commun
- Serveur d'identité GHT
- Mise en place d'une plateforme numérique de santé
- Les transports sanitaires externes
- Lien ville/Hôpital
- Portail de prise de RDV en ligne

Tous ces projets répondent à la nécessité pour les établissements de santé et les GHT dont ils font partie de faire converger leur système d'information (*Loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016*).

Le SDSI est une feuille de route en alignement stratégique au Projet Médical Partagé (PMP) qui fixe le cap pour 5 ans. Il définit les chantiers informatiques pour les trois établissements du GHT de Moselle Est : les Hôpitaux de Sarreguemines (CH et CHS) et le CHIC Unisanté + Forbach/St Avold. Pour une parfaite transparence, celui-ci est présenté aux instances des établissements et transmis aux autorités de tutelle.

L'objectif du SDSI est de permettre le chaînage du parcours patient qui sera pris en charge dans un des établissements partie au GHT. Ainsi, dès son admission, le patient sera connu dans toutes les bases informatiques des hôpitaux du GHT (Gestion Administratives du Patient) à l'aide d'un serveur de rapprochement des identités. Cette application est la première brique nécessaire pour permettre aux personnels soignants et médicaux de disposer du Dossier Patient Informatisé (DPI), quel que soit l'endroit de l'hospitalisation du patient (Forbach, Saint-Avold, Bitche, Sarreguemines). La mise en place de cette plateforme numérique d'échange de données assurera donc l'interopérabilité du DPI tout en sécurisant l'identité des personnes prises en charge.

Pour permettre la mise en œuvre des projets du SDSI du GHT, une gouvernance spécifique a été définie. Celle-ci se compose d'un organe stratégique (comité stratégique), d'un organe opérationnel (Directeur du Système d'Information - DSI - du GHT et Comité de Pilotage - COPIL-) qui assurent la faisabilité, le suivi et l'évaluation des projets.

Les chantiers : le système d'information Achats, les transports sanitaires externes, le serveur de rapprochement des identités « patient », la plateforme numérique de santé sont d'ores et déjà en cours d'instruction et/ou en cours de mise en œuvre.

Pour ce faire, le Centre Hospitalier de Sarreguemines, établissement support du GHT de Moselle Est, a obtenu une aide financière de 200 000€ de l'ARS Grand Est. Ce financement incitatif, accordé pour l'accompagnement de la mise en œuvre des GHT, reste très insuffisant au regard de l'importance des travaux à engager et de leur montant.

Laure VUKASSE



DES SMOOTHIES POUR NOS SENIORS

” Quelle que soit notre culture, notre religion, nos croyances, la cuisine reste au centre de nos occupations et parfois même de nos préoccupations ”

C'est un plaisir sans cesse renouvelé de pouvoir déguster de nouveaux ou traditionnels mets, pour le plus grand délice de nos papilles.

Les séniors de l'EHPAD et USLD des MYOSOTIS du CHS, ne dérogent pas à cette règle. Il ne se passe pas un seul Conseil de la Vie sociale, où ce sujet n'est systématiquement abordé. Les besoins nutritionnels diminuent au fil des années, mais pas l'envie de manger des plats sucrés, la tendance augmente avec l'âge. La texture aussi est importante. Ils préfèrent des textures lisses, sans morceaux, pour faciliter la déglutition. Mais comment allier plaisir gustatif et apports vitaminés dans ces structures ?

L'achat d'un extracteur de jus a résolu en partie cette problématique. Deux fois par semaine, le personnel élabore des jus de fruits et de légumes frais, en fonction des livraisons de la cuisine centrale. Tous les résidents bénéficient de cette boisson vitaminée, qui fut très appréciée lors des fortes chaleurs de cet été.

C'est rapide, 8 litres en une minute, et facile à nettoyer.



Pommes, poires, concombres, persil, oranges, bananes, fenouil, kiwis se mélangent pour créer chaque fois des « smoothies » différents, les couleurs sont vives et parfois surprenantes, mais toujours très appréciées par nos aînés.

Même les structures d'hébergement, n'échappent pas à la modernisation du matériel de cuisine qui facilite le travail du personnel et répond aux besoins des personnes âgées. En matière de cuisine, ce sont des outils indispensables pour des goûters colorés et vitaminés !

Maria Ascension MARCHAL

EN DIRECT DES SERVICES

UROLOGIE



Pour la 3ème année consécutive, le service d'urologie de l'hôpital Robert Pax figure dans le palmarès des hôpitaux, établi chaque été par l'hebdomadaire « Le Point ».

31ème sur 348 (avec une note de 16,22/20) pour le traitement des calculs urinaires

47ème sur 298 (avec une note de de 15,60/20) pour la chirurgie de l'adénome

A noter également une progression dans ce classement puisque le service d'urologie était classé en 35ème et 49ème place en 2017.

Replay



25 Juin 2018

Remise à 63 employés du CHS des Médailles d'honneur du travail.



09 Juillet 2018

Don du Lions Club de Sarreguemines de 3 fauteuils de relaxation, à l'hôpital R. Pax.



18 Juillet 2018

Visite des représentants de l'Agence Régionale pour la Santé (ARS).



Juillet 2018

Don du Rotary-Club de Bitche de 11844 € pour la rénovation du chemin de promenade de l'hôpital St Joseph.

Saviez vous que ...

Blanchisserie : petits effets , grandes conséquences.

7357 sacs de linge traités au mois d'août, dans lesquels sont retrouvés quotidiennement stylos et marqueurs. Sur l'année cela représente plus de 2500 stylos !

Outre la teinte de tout le linge que peut provoquer un stylo oublié, les conséquences peuvent être bien plus importantes, telle que la perforation de la membrane de la presse, entraînant pour son remplacement une demi-journée d'arrêt de production, et un coût d'achat de pièce de minimum 1850 €.

De manière hebdomadaire on y trouve également ciseaux et autre objets pouvant présenter un danger pour les agents de la blanchisserie : seringues usagées, appareils avec des piles, bombe de laque, etc..., sans compter ceux plus hétéroclites : dentiers, clefs de voiture, etc...

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme.

Fonte, PVC, bois, cailloux concassés : l'optimisation concerne aussi la destruction des bâtiments. L'entreprise missionnée pour démolir le bâtiment n°5 du CHS organise un tri des gravats pour récupérer des matériaux ou des produits afin de les revaloriser. Ce qui peut être revendu est récupéré et contribue à payer ce qui a un coût de recyclage (et donc minimise le coût de l'opération pour l'établissement).

Mouvements du personnel

CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE

BIENVENUE

Attachée d'Administration DORMOY Axelle, RH
Directeur Adjoint PETITOT Lionel, Direction RH
Aide Soignant WACKENHEIM Célia, EHPAD - MOUGIN Coralie, Long séjour
Infirmier ABASSI Lisa, GOSSE Séphora, HEMMERT Mathilda, TRICHOT Lorraine, Long séjour - ARONICA Lisa, SCHOUVER Johan, Acacias - BOUITLANE Rachid, WEITER Amélie, L.I.L.E - CHAROY Eric, Lilas - DOLISY Célia, EHPAD - KURT Régis, Pavillon 9 - FIEGEL Valérie, CMP Freyming - FUCHS Pauline, Lierres C - PORT Cédric, Mimosas - SUMOWSKI Emmerick, Roseraie - VERRIER Guillaume, Glycines - ADJOUJ Mélissa, Urgences
Agents des Services Hospitaliers BURGUND Anne Marie, Roseraie - MULLER Marie Fe, Action Sociale
Educateur Spécialisé SCHOESER Alicia, HJ Villa des Pins
Diététicien JUNG Johanna, Médecine Somatique
Psychomotricien VIAREGG Marine, CMP Enfants Sgms
Technicien Supérieur Hospitalier KIEFFER Alexandre, Informatique - KLOHS Stéphanie, Communication
Ouvrier Professionnel Qualifié SCHMIDT Laurent, Jardins - WELTER Mathieu, Cuisine - WAGNER Mickael, Ateliers
Accueillant Familial MATHEIS Denise, AFT 3ème secteur
Praticien Attaché FOTA Marius Mihail, Médecine Somatique

BONNE RETRAITE

Adjoint des Cadres GACHER Astride, finances comptabilité
Aide Soignant Principal DE VITO Colombo, Pavillon 17 RDC - DISSIEUX Francine, Opaline Etage - JAECK Nadine, Lierres C - NICAISE Martine, Lilas
Aide Soignant AFFOLTER SCHAEFFER Christiane, Opaline RDC
Infirmier DIHO Geneviève, Arc en Ciel - CRISTINELLI Sonya, Pavillon 18, 1er Etage - HEGY Marie Josée, Glycines - MEYER Anne, C.M.P Enfants Forbach - ZINCK Yolande, C.M.P Freyming - LERSY Hubert, Pavillon 17, 1er Etage - MULLER Denis Marcel, Ergothérapie
Psychomotricien ROHR Michèle, C.M.P Enfants Sgms
Ouvrier Principal GROSS Paul, Jardins
Il nous a quitté FISCHER Jean-Louis (Ouvrier Principal S.C.S et Unité d'Accueil)

CENTRE HOSPITALIER

BIENVENUE

Adjoint Administratif KRAU Magdaléna, ARU - LE DELEY Doriane, Pédiatrie - ZENSES Nathalie, Radiologie
Agent Entretien Qualifié STAUB Sabine, Restaurant du personnel
Agent des Services Hospitaliers BERILA Mirsade, BOUR Laura, END Marie-Suzanne, RASHED Charlène, SAHIN Gulay, THIEL Sophie, KIEFFER Anne-Rose EEH
Aide Soignant REES Catherine, Stérilisation - ALBANESE Angélique, MULLER Milène, TEDDE Laura, WILHELM Julie, POOL de remplacement - HEGY Thibaut, SMUR - AFFOLTER Margot, USLD Bitche
Infirmier ALNIAK Filiz, BURGUND Sophie, CAVALERI Julia, FOESSEL SCHMITT Jennifer, KLOSE Elodie, MELCHIOR Morgane, SANTOS DA COSTA Lucas, SCHOFF Marion, WILHELM Madeline, POOL de remplacement - RIEGER Sophie, Surv. continue poly.
Technicien de Laboratoire médical HAAS Coralie, Laboratoire
Praticien Contractuel CLEMENCOT Anais, SMUR - HLADNIK Caroline, NICOLAE Diana-Maria, ARU Sgms
Praticien Attaché Associé YOUSSEF Asma, Pédiatrie
Praticien Hospitalier MIHAILESCU Mirela, Pneumologie - WEIDNER Luc, USMP Sgms
Praticien Attaché BURG-DEUVE Laurence, USMP Sgms
Préparatrice pharmacie hospitalière CARON Valérie, Pharmacie

BONNE RETRAITE

Infirmier DIER Marie Claire, surveillance post-intervention - YAX Martine, Cardiologie
Aide Soignant FRANTZ Arielle, SSR Bitche
Cadre de Santé Paramédical MULLER Marie Andrée, EEH
Ouvrier Principal FEUERSTEIN Dominique, EEH
Praticien Hospitalier BIETTE Bernard, Chirurgie ambulatoire

Effectifs au 31.08.2018

Agenda

Moi(s) sans Tabac 2018 :

Il s'agit d'un challenge collectif qui propose aux fumeurs-es d'arrêter tous ensemble pendant 30 jours au mois de novembre. En 30 jours, les symptômes de sevrage s'estompent et les chances de réussite d'arrêt durable sont multipliées par 5.

Arbre de Noël des Enfants :

Spectacle de magie
21 novembre 2018

Envie de défi : NOVEMBRE 2018

Courez ou marchez 240 Kms et/ou nagez 50 Kms en un mois pour la santé masculine (cancers masculins - prostate, testicules + santé mentale et prévention du suicide)

<https://fr.movember.com/get-involved/move>

Elections professionnelles :

6 décembre 2018

Sorties proposées par l'Amicale du Personnel

19 Oct. 2018
SOIREE BOWLING
STRIKER

03 Nov. 2018
ROYAL PALACE
Déjeuner
Spectacle

17 Nov. 2018
COCHONAILLES
GIMBELHOFF

12 Dec. 2018
ROYAL PALACE
Goûter
Spectacle enfant